



MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation : 04 janvier 2021
Nombre de Conseillers en exercice : 15 présents : 14
Nombre de voix Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00
Délibération du Conseil Municipal (D.C.M) N° 1-7

L'an **deux mille vingt et un** et le **15 janvier**, à **18h**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS (proc.), Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN Mmes, COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés : M. AMOUROUX (proc. à M. SANS)

Secrétaire de séance (art L2121-15 CGCT) :
Madame Françoise AIMONE-CAT

Objet : Aménagement de la Cour extérieure du hangar communal, Rue de la Vièle - Engagement de la dépense - Demande aide financière

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de sécuriser le hangar communal sis Rue de la Vièle par la mise en place d'une clôture avec portail et d'aménager la cour extérieure de manière à faciliter le stockage temporaire des déchets après collecte. Il donne lecture de plusieurs propositions.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer quant à cette opération.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents :

- de sécuriser le hangar communal sis Rue de la Vièle par la mise en place d'une clôture avec portail et d'aménager la cour extérieure de manière à faciliter le stockage temporaire des déchets après collecte;
- d'accepter la proposition de l'entreprise COMMINGES BÂTIMENT, 15 Ter Avenue de Saint-Girons 31260 SALIES-DU-SALAT pour un montant de **SOIXANTE NEUF MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT EUROS HORS TAXES** (69 458.00 € HT) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette opération ;
- de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne ;
- d'engager la dépense sur le Budget Communal 2021, section d'investissement, compte 2313.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **21 janvier 2021**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **19 janvier 2021**

Le Maire,
Christian SANS

